

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD
COMMUNE DE PIANOTTOLI-CALDARELLO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin, à 18h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 29 mai, s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Paul QUILICHINI.

<p>En exercice : 15</p> <p>Présents : 8</p> <p>Votants : 13</p>	<p>Etaient présents : BAGGIONI Lionnel, BARTOLI Catherine, CASTELLANI Jacqueline, CHIESI Jean-Luc, GIUSEPPI Eugénie, QUILICHINI Céline, QUILICHINI Paul et SAMPIERI Jean-Pierre</p> <p>Etaient absents : CESARI Jacques, MANICCIA Christophe</p> <p>Etaient représentés : ANTONETTI Jean-Pierre, GIUDICELLI Paul, LESAGE Anne-Lise, LOTTIN Elodie et WIRTZ Sylvie</p> <p>Secrétaire de séance : SAMPIERI Jean-Pierre</p> <p>Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.</p>
---	---

Objet : Désignation des délégués et suppléants du Conseil Municipal en vue de l'élection des sénateurs

Le Maire rapporte au Conseil Municipal,

Vu le Code électoral ;

Considérant que le Conseil Municipal doit désigner des délégués et leurs suppléants au sein du collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs ;

Considérant que la commune de Pianottoli-Caldarello, dont la population est comprise entre 500 et 999 habitants, doit élire trois délégués titulaires et trois délégués suppléants ;

Considérant que cette élection a lieu au scrutin secret, selon les règles applicables aux communes de cette strate démographique, les délégués titulaires étant élus en premier, puis les suppléants ;

Le Conseil Municipal, après avoir procédé aux opérations de vote à bulletin secret,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : De prendre acte des résultats du scrutin pour l'élection des délégués titulaires :

- M. Paul QUILICHINI : 13 voix ;
- Mme Jacqueline CASTELLANI : 13 voix ;
- M. Jean-Pierre SAMPIERI : 13 voix.

Sont déclarés élus en qualité de délégués titulaires :

- Mme Jacqueline CASTELLANI ;
- M. Jean-Pierre SAMPIERI ;
- M. Paul QUILICHINI.

ARTICLE 2 : De prendre acte des résultats du scrutin pour l'élection des délégués suppléants :


- Mme Céline QUILICHINI : 13 voix ;
- M. Jean-Luc CHIESI : 13 voix ;
- Mme Eugénie GIUSEPPI : 13 voix.

Sont déclarés élus en qualité de délégués suppléants :

- M. Jean-Luc CHIESI ;
- Mme Eugénie GIUSEPPI ;
- Mme Céline QUILICHINI.

ARTICLE 3 : De proclamer ainsi les délégués et suppléants appelés à représenter la commune de Pianottoli-Caldareello au sein du collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs.

Voix POUR	13
Voix CONTRE	
ABSTENTION	
NON-PARTICIPATION	

Affichée et transmise en Préfecture le : 08/06/2026	Fait et délibéré à Pianottoli-Caldareello, le 5 juin 2026, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait conforme, le Maire, Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 08/06/2026 Le Maire Paul QUILICHINI 
---	--